

Publié le 4 janvier 2012

## Service à la personne : Une Sem pour l'aide à domicile dans le Lot

Face aux problèmes financiers et d'organisation de certaines associations d'aide à domicile du Lot, une société d'économie mixte a été créée fin 2010 à l'initiative du Conseil général. Elle a structuré le service en lui apportant mutualisation des moyens, formation et économie d'échelle. Une première en France.



C'est une démarche originale qui est menée depuis un an dans le Lot en matière d'aide à domicile aux personnes âgées, aux malades et aux handicapés. Une Sem a été créée pour regrouper les associations locales et rationaliser un service qui, selon un audit réalisé en 2009, « présentait d'importants dysfonctionnements au niveau de l'organisation mais aussi sur le plan financier, avec des déficits chroniques qui mettaient en danger leur pérennité », explique Didier Schmitt, directeur général de la nouvelle structure.

Une vingtaine d'associations, dont 18 anciennement ADMR et 2 CCAS rentrent dans le capital détenu à 82 % par le Conseil général. L'ensemble du personnel chargé de l'aide à domicile, soit 850 personnes, est intégré dans la [Sem](#), dont les 100 salariés d'une association en liquidation judiciaire sur le point de perdre leur emploi. « L'enjeu était particulièrement important dans ce territoire rural de 170 000 habitants où le pourcentage de seniors est élevé avec 21 % de personnes de plus de 60 ans en plus par rapport à la moyenne française », ajoute Didier Schmitt. Le service est alors entièrement restructuré, avec une mutualisation des moyens qui génère d'importantes économies d'échelle. Le siège s'installe à Cahors, dans des locaux loués par le SDIS (Service départemental

d'incendie et de sécurité).

### **Des valeurs sociales**

« A la rigueur de la gestion, s'ajoutent des valeurs qui constituent l'identité de notre entreprise, poursuit Didier Schmitt. La professionnalisation est l'une des plus importante que nous tenons à développer ». Des modules de base sont d'abord proposés tels que secours d'urgence, gestes et postures, rôle de l'aide à domicile, et « autres ensembles de savoirs et outils indispensables à maîtriser pour une véritable reconnaissance et maîtrise du métier ». Puis, conformément aux souhaits des salariés, « des formations sur des domaines clés seront organisés comme la maladie d'Alzheimer, la fin de vie, la gestion de l'agressivité et les conduites addictives ». A plus long terme, « l'initiation portera sur d'autres approches telles que l'humanité ou le care. Nous aurons alors fait un grand pas vers une autre valeur de l'entreprise, la bientraitance ». Un système de salaire fixe a également été mis en place, malgré la fluctuation du temps de travail mensuel en fonction des besoins et permet ainsi la modulation. « Le calcul du nombre d'heures totales est fait en fin d'année, avec le paiement des éventuelles heures supplémentaires », précise Didier Schmitt.

Pas moins de 5 800 personnes bénéficient actuellement d'une aide à domicile dans le Lot, généralement à travers l'Apa (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou bénéficiant d'une PCH (Prestation Compensatoire du Handicap).